

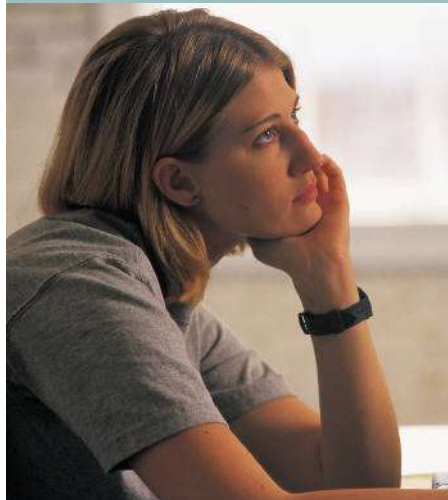


ORIENTATION FIN DE 3^{ÈME}

LES CHOIX D'ORIENTATION

PROCEDURES

CALENDRIER |



2^{NDE} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

1 BAC GENERAL

- Enseignement commun
 - 1^{re} : 3 enseignements de spécialité
 - Terminale : 2 enseignements de spécialité sur les 3 suivis en 1^{re}

BACS TECHNOLOGIQUES

- **STMG** : Management et gestion
- **ST2S** : Santé-Social
- **STI2D** : Industrie-Développement Durable
- **STD2A** : Design et Arts Appliqués
- **STL** : Laboratoire

BACS TECHNOLOGIQUES SPECIFIQUES

- **STAV** : Agronomie et du Vivant (Lycée Agricole)
 - **STHR** : Hôtellerie et de la Restauration
 - **TMD** : Technologie de la Musique et de la Danse
-

2^{NDE} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Français
- Histoire-géographie
- LV1 et LV2
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- SVT
- EPS
- EMC
- Sciences numériques et technologies

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

• 1 ENSEIGNEMENT GENERAL AU CHOIX :

- Latin
- Grec
- LV3
- Arts : (AP, Cinéma-audiovisuel, Histoire des arts, Danse, Musique, Théâtre).
- EPS
- Arts du cirque

• 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX :

- Management et gestion
- Santé social
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation technologiques
- Création et culture – design
- Atelier artistique

2^{NDE} PROFESSIONNELLE

(+CAP + APPRENTISSAGE)

Bac Professionnel secteur des Services (Hôtellerie, Restauration, Arts, Audiovisuel, Commerce, Vente, Gestion, Administration, Sécurité, Santé, Social, Soins, Transport...)

Bac Professionnel secteur de la Production
(Alimentation, Aéronautique, Automobile, Engins, Bâtiment, Travaux publics, Bois, Chimie-Physique, Electricité, Electronique, Energie, Industries, Matériaux, Productique, Mécanique..)

Bac Professionnel Agricole (Agriculture, Elevage, Forêt, Métiers de la mer...)

CALENDRIER

- ETAPE 1. Distribution des fiches de dialogue. Semaine 05 (du 26 au 30 janvier 2026).**
Retour des fiches au professeur principal (cadre 1 complété) **le lundi 23 février 2026.**
Arrêt des notes du 2^{ème} trimestre. **Vendredi 27 février 2026.**
- ETAPE 2. Conseils de classes du 2^{ème} trimestre. Semaine 10 (du 02 au 05 mars 2026).**
Distribution des fiches de dialogue aux familles avec le bulletin trimestriel par les professeurs principaux. **A partir du vendredi 06 mars 2026.**
- ETAPE 3. Rendez-vous, si besoin avec le professeur principal.**
Retour des fiches de dialogue aux professeurs principaux. **Vendredi 20 mars 2026.**
- ETAPE 4. Distribution des fiches de dialogue avec la fiche « AFFELNET ». (Mai 2026).**
Retour des fiches de dialogue (page 2 complétée) + la fiche « AFFELENT » avec les choix définitifs. **(Mai 2026).**
- ETAPE 5. Conseils d'orientation. Le cadre 5 sera rempli par l'équipe éducative.**
Nous vous demanderons de signer le cadre 6 et la remettre aux professeurs principaux.
(Juin 2026).
- Commission d'APPEL 3ème.(Mi-juin 2026).**

INSCRIPTIONS ET AFFECTATIONS

Enseignement Privé (dès octobre 2026)

Prendre rendez-vous avec les Chefs d'Etablissement
+ Procédure informatisée AFFELNET (mai)

Enseignement Public (mai - juin)

Procédure informatisée AFFELNET (mai)
Pour le choix de l'établissement:

ATTENTION À LA CARTE SCOLAIRE

Choix des options

Dérogations éventuelles

Prévoir plusieurs choix

SALONS – PUBLICATIONS – MINI-STAGES

SALON AQUITEC



JEUDI 26 FEVRIER
SAMEDI 28 FEVRIER

Hall des Expositions – Bordeaux-lac



**CAHIERS
DE L'ONISEP
"Après la 3^{ème}"**

Brochure nationale : www.onisep.fr
Brochure régionale distribuée à chaque élève
courant mars

**MINI-STAGES (Dans les L.P.)
PORTES OUVERTES
Lycées et LP**

Organisés par divers établissements Publics et Privés
Pour le Public : se renseigner auprès du BDI
Pour le Privé : se renseigner auprès de M. BIENVENU.

ORIENTATION

STAGE EN ENTREPRISE

SEMAINE du 02 au 06 février 2026

**ORAL DU DNB
+
FORUM DES METIERS**

Jeudi 23 avril 2026 (après-midi).

BDI

**A disposition entre 12h et 14h et sur les
heures de vie de classe**

LYCÉE POLYVALENT PRIVÉ

Montesquieu

Portes Ouvertes.
Samedi 31 janvier 09h00-12h00
Mercredi 18 mars 16h00-20h00

Baccalauréat Général

Baccalauréats STG



Baccalauréat Section Internationale

LYCEE JEANNE D'ARC SAINT-MEDARD DE GUIZIERES

Bac. Pro.
Maintenance des
Équipements
Industriels



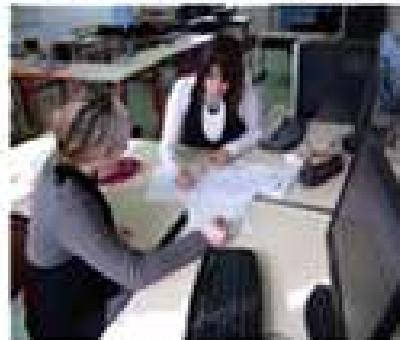
Portes Ouvertes
Samedi 29 novembre
de 09h30 à 12h30

Carrières Sanitaires et Sociales



Bac. Pro. Secrétariat

Métier visé : Assistant administratif,
comptable, commercial, médical





Baccalauréat Général
Baccalauréats STI 2D

Portes Ouvertes
Mercredi 21 janvier. 13h15-17h00
Samedi 07 mars. 09h00-12h00.
Samedi 25 avril. 09h00-12h00.

Baccalauréats professionnels
Electrotechnique, énergie, équipements communicants
Technicien d'études du bâtiment
Technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques

CAP
Maintenance des bâtiments de collectivités



Le Mirail

Baccalauréat STI Arts Appliqués
"Culture et création design"

Portes Ouvertes
Samedi 21 mars-09h00-16h00



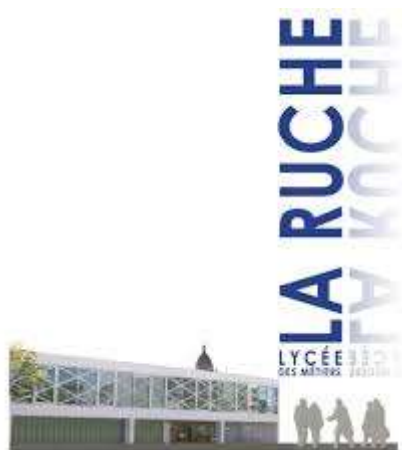
Lycée Professionnel
Saint-Michel
Saint-Michel



Baccalauréats professionnels
Commercialisation et services en restauration
Accueil, relations clients et usagers
Cuisine
Boulangier-pâtissier

CAP
Service en brasserie-café
Boulangier

Portes Ouvertes
Samedi 28 mars 2026
10h00-16h00,



Lycée des Métiers « La Ruche »



Baccalauréats professionnels

Métiers du commerce et de la vente,

Métiers de l'accueil

Assistance à la gestion des organisations et de leur activités

Métiers de la sécurité

Accompagnement, soins et services à la personne, Opt en structure.

PORTES OUVERTES
Mercredi 12 novembre 2025
14h00-17h00
Samedi 28 mars 2026
09h30-12h00
Mercredi 06 mai 2026
14h00-17h30

3^{ème} Prépa Métiers

Formation professionnelle.
Filière graphique
Métier de la mode
Santé Services
Animation enfance et personnes âgées
**Assistance à la Gestion des
organisations et de leurs activités
(AGORA)**

**Formation Technologique,
2de Générale et Technologique.
1^{ère} et Terminale STMG**

Portes Ouvertes
Jeudi 22 janvier 09h00-12h30
Samedi 07 mars 09h00-17h00
Mercredi 06 mai 13h00-17h00,

LEGTA MONTAGNE

Portes Ouvertes
Samedi 24 janvier 09h00-13h00
Samedi 21 mars 09h00-17h00
Mercredi 06 mai 13h00-17h00

Diplômes préparés :

- **Bac Pro – Conduite et gestion des exploitations agricoles / vignes et vin**
- **Bac Général**
- **Bac Techno – Sciences et Technologies de l’Agronomie et du Vivant (production)**
- **BTSA – Technico-commercial (vins et spiritueux)**
- **Cycle détermination lycée – Seconde générale et technologique**
- **Licence professionnelle – Métiers de la vigne et du vin**
- **Second Pro – Productions végétales – Agroéquipement –vigne et vin)**

Portes Ouvertes
Samedi 17 janvier 2026
09h00-13h00.

Diplômes préparés :

- **CAP Projectionniste de cinéma**
- **CAP Pro élec**

- **Bac Pro transport**
- **Bac Pro SEN (Systèmes Electronique Numérique)**
 - **Champ multimédia**
 - **Champ Audiovisuel Professionnel**
 - **Champ Electronique**
 - **Champ Télécom réseau**
- **Bac Pro TFCA (climatisation frigorifique et du conditionnement de l'air)**
- **Bac Pro Vente Commerce**



Diplômes préparés :

- **Bac générale.**
- **Bac techno STMG (sciences et technologie du management et de la gestion enseignement spécifique gestion et finance.**
- **Bac techno STMG (sciences et technologie du management et de la gestion enseignement spécifique mercatique (marketing),**



**Portes Ouvertes
Samedi 14 mars
09h30-12h30.**

Fiche de dialogue.

La classe de 3ème est un moment important dans l'orientation de votre enfant.

Les décisions sont prises au troisième trimestre mais le dialogue en vue de la construction de son projet se déroule tout au long de l'année.

Pour vous aider, vous pouvez,

- Rencontrer le professeur principal, le chef d'établissement ou son adjoint,

- Participer aux actions d'information organisées par l'établissement, les documents d'information sur les métiers et les formations disponibles au centre de documentation en d'information (CDI) de l'établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) et sur le site de l'ONISEP,

- Découvrir les formations et échanger avec des enseignants et des élèves lors des Journées Portes Ouvertes organisées dans les établissements de l'académie (lycées, lycées professionnels et centres de formation d'apprentis).

Les différentes étapes de l'orientation dans la fiche de dialogue,

Second trimestre : phase provisoire d'orientation

Vous indiquez vos intentions d'orientation.

Vous pouvez cocher ou classer plusieurs voies de formation : 2de GT, 2de PRO ou 1re année de CAP.

Le conseil de classe du second trimestre répond en formulant un avis provisoire d'orientation.

Le dialogue entre vous et l'équipe éducative entre dans une phase importante ; n'hésitez pas à prendre contact avec toutes les personnes qui peuvent vous aider : professeur principal, conseiller d'orientation...

Troisième trimestre : phase définitive d'orientation

Vous formulez la demande d'orientation. Comme au deuxième trimestre, vous pouvez cocher une voie de formation. Si vous en demandez plusieurs, vous devez les classer par ordre de préférence. Parallèlement, vous devez également renseigner la fiche préparatoire à l'affectation pour la prochaine rentrée afin de préciser les formations et les lycées demandés.

Le conseil de classe du troisième trimestre examine votre demande et formule une proposition d'orientation.

- Si la proposition est conforme à votre choix, elle devient décision d'orientation.
- Si la proposition est différente de votre choix, vous serez reçu en entretien par le chef d'établissement.
- Si le désaccord persiste, à l'issue de l'entretien, vous pourrez recourir à la commission d'appel ou demander le maintien dans la classe d'origine.

Mémo du calendrier pour les fiches de dialogues niveau 3^{ème}

Lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026.

Distribution des fiches de dialogue par le professeur principal.

Lundi 23 février 2026.

Les élèves de 3^{ème} devront remettre la fiche de dialogue à leur professeur principal après avoir été remplie et signée par les parents, **cadre n°1**.

Dans la semaine du **lundi 02 au jeudi 05 mars 2026.**

Le **cadre n°2** sera rempli et signé lors du conseil de classe du 2^{ème} trimestre.

Dans la semaine du **lundi 09 au vendredi 13 mars 2026.**

Le professeur principal remettra aux élèves la fiche de dialogue et le bulletin trimestriel.

Vendredi 20 mars 2026.

Les élèves de 3^{ème} ramèneront la fiche de dialogue après signature des parents, **cadre n°3**

Mémo du calendrier pour les fiches de dialogues niveau 3^{ème} (suite)

En mai 2026 (date à venir).

La fiche sera rendue aux élèves, et nous vous demanderons de remplir la **cadre n°4**, ainsi que la fiche **AFFELNET (affectation des élèves par le net)**, qui est la procédure informatisée d'affectation, déployée sur les académies depuis 2008.

Elle concerne tous élèves de classe de 3^{ème} en provenance des établissements publics et privés sous contrat, souhaitant intégrer une seconde générale et technologique ou une seconde professionnelle dans un établissement public ou privé.

Retour de la fiche de dialogue et la fiche **AFFELNET** avec le choix définitif, remplie et signée par les parents, **cadre n°4**

A la suite du conseil d'orientation de fin de 3^{ème} :

Le **cadre n°5** sera rempli par l'équipe éducative et nous vous demanderons de signer le **cadre n°6** et la remettre au professeur principal.

FICHE DE DIALOGUE
Pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIEME

ETABLISSEMENT	
Collège Saint-Joseph 32, rue des Chais 335500 Libourne Téléphone : 05-57-55-38-90	RNE : 0331507J Mail : secretariat@stjo-libourne.fr

IDENTIFICATION DE L'ELEVE	
Numéro d'identifiant : %IDNATELE	Sexe : %SEXELEV
Nom et prénom de l'élève : %NOMPRENOMELEV	Classe : %CLASS1
Professeur principal : %PROFPRINC	Date de naissance : %DATENAIS
Représentant(s) légal(aux) :	%OPT11
%CIVRESP %NOMPRENOMRESP	%OPT21
%CIVCONJ %NOMPRENOMCONJ	%OPT31
	%OPT41
	%OPT51
	%OPT61

1 Deuxième trimestre : demande(s) de la famille / intention(s) d'orientation	
Nous souhaitons pour la prochaine rentrée.	
Le passage en :	
Classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3).	
<input type="checkbox"/> 2de générale et technologie ou en 2de STHR (Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration) :	
❖ Etablissement : _____ Etablissement : _____	
<input type="checkbox"/> 2de professionnelle :	
<input type="checkbox"/> Sous statut scolaire <input type="checkbox"/> Sous statut d'apprenti	
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) : _____	
❖ Etablissement : _____ Etablissement : _____	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de CAP :	
<input type="checkbox"/> Sous statut scolaire <input type="checkbox"/> Sous statut d'apprenti	
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) :	
❖ Etablissement : _____ Etablissement : _____	
A : _____ Le : _____	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :	
A remettre au professeur principal : %PROFPRINC avant le lundi 23 février 2026	

1- Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le Chef d'Etablissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée d'un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38,39 et 40 de la loi « information et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concerne droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

%CLASS1	%NOMPRENOMELEV
2 Deuxième trimestre : avis provisoire(s) d'orientation	
Le conseil de classe répond au(x) demande(s) du(s) représentant(s) légal(aux)	
Le passage en :	
❖ 2de générale et technologique ou 2de STHR (Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration) :	
<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé
❖ 2de professionnelle :	
Spécialité ou famille de métiers conseillée : _____	
<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé
❖ 1 ^{ère} année de CAP :	
Spécialité conseillée : _____	
Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par le(s) représentant(s) légal(aux) :	
_____ Spécialité : _____	
Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :	
➤ Une rencontre avec le professeur principal %PROFPRINC :	
• Est conseillé : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
• Est nécessaire : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
<i>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^{ème} trimestre.</i>	
A Libourne, le :	Le Chef d'Etablissement. Pierre COMBROUX.

3 Retour du(des) représentant(s) légal(aux) sur l'orientation	
J'ai (nous avons) bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.	
A : _____	Le : _____
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :	
A remettre au professeur principal : %PROFPRINC	

4 Troisième trimestre : demande(s) de la famille / choix définitif(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la prochaine rentrée :
Le passage en :
Classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3).

2de générale et technologie ou en 2 de STHR (Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration).
Etablissement :

2de professionnelle :
Sous statut scolaire
Sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité (s) :
Etablissement :

1ere année de CAP :
Sous statut scolaire
Sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité (s)
Etablissement :

A : Le :
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

A remettre au professeur principal : %PROFPRINC. (date à venir).

5 Troisième trimestre : proposition(s) d'orientation du conseil de classe

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) du(s) représentant(s) légal(aux)

2de générale et technologique ou 2de STHR (Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration)
Favorable Défavorable Réserve

2de professionnelle
Spécialité ou famille de métiers conseillée :
Favorable Défavorable Réserve

1ere année de CAP
Spécialité conseillée :

Observation du conseil de classe :
Dispositif de mise à niveau conseillé.

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par le(s) représentant(s) légal(aux)
Spécialité :

A Libourne, le : Le Chef d'Etablissement : Pierre COMBROUX.

6 Retour du représentant(s) légal(aux) sur l'orientation

J'accepte (nous acceptons) la proposition du conseil de classe suivante :
Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le Chef d'Etablissement.

Je n'accepte (nous n'acceptons) aucune des propositions du conseil de classe et prend(prenons) immédiatement Contact avec le Chef d'Etablissement.

Téléphone : 05-57-55-38-90 avant le :

A : Le :

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

A remettre au professeur principal : %PROFPRINC.

Rappel :
Le maintien : les parents peuvent, de droit, obtenir le maintien de leur enfant dans la classe d'origine en cas de désaccord sur la voie ou spécialisé demandée pour une durée d'une seule année scolaire.

Le redoublement exceptionnel : il ne peut être envisagé qu'après la mise en place d'actions pédagogiques permettant à l'élève en difficulté de progresser dans ses apprentissages. Si le redoublement est nécessaire pour permettre à l'élève de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, des mesures spécifiques d'accompagnement pédagogique devront être mise en place.

Affelnet lycée.

En quoi consiste Affelnet lycée ?

Affelnet lycée (affectation des élèves par le net) est un traitement informatisé dont la finalité est de faciliter l'affectation des élèves dans les lycées publics.

Ce traitement concerne particulièrement les élèves de classe de 3^e en provenance des établissements publics et privés sous contrat et souhaitant intégrer une seconde générale et technologique ou une seconde professionnelle ou une première année de CAP dans un établissement public.

Il permet de classer les élèves en fonction de leurs vœux et des capacités d'accueil des établissements. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale peut s'appuyer sur ce classement pour prendre les décisions d'affectation.

À quels objectifs répond Affelnet lycée ?

Affelnet-lycée répond à plusieurs objectifs :

- **apporter plus de transparence dans la procédure d'affectation**, et notamment grâce à l'établissement de critères précis ;
- **garantir l'affectation des élèves poursuivant en classe de seconde générale et technologique** dans leur lycée de secteur et répondre de manière équitable aux demandes de dérogation lorsque les capacités d'accueil sont inférieures aux demandes ;
- **répartir équitablement les élèves poursuivant dans la voie professionnelle** dans les spécialités et les établissements demandés lorsque les capacités d'accueil sont inférieures aux demandes.

Quels sont les critères d'affectation ?

Les principaux critères pouvant entrer dans la décision d'affectation dans les formations de la voie professionnelle par ordre d'importance sont :

- la capacité d'accueil ;
- les résultats scolaires ;
- le statut de boursier.

Les principaux critères pouvant entrer dans la décision d'affectation en seconde générale et technologique par ordre d'importance sont :

- la carte scolaire (lycée de secteur/lycée hors secteur) ;
- les motifs de demande de dérogation dans un lycée hors secteur par ordre de priorité (situation de handicap ou médicale, statut de boursier, un frère ou une sœur scolarisé dans l'établissement demandé, proximité de l'établissement, parcours scolaire particulier...) ;
- les résultats scolaires.

Ces critères ont un poids qui peut différer selon l'académie. Certaines académies peuvent définir des critères complémentaires. Les critères et barèmes retenus par les différentes académies permettent de départager les élèves lorsque les demandes sont supérieures aux capacités d'accueil. Ils traduisent les axes prioritaires de leurs politiques d'affectation respectives.

Comment se déroule la procédure d'affectation ?

En mai, vous formulez des choix de formation et d'établissements d'affectation par un dossier papier que vous remettez au chef d'établissement de votre enfant. Ces choix sont exprimés sous forme de vœux selon la règle « 1 vœu = 1 établissement/1 formation » et classés par ordre de priorité.

Selon l'attractivité des formations, il peut être recommandé de formuler plusieurs vœux pour augmenter ses chances d'être affecté dans une formation qui corresponde à son projet. Le nombre de vœux possibles peut varier d'une académie à l'autre.

Le chef d'établissement complète votre dossier dans Affelnet-lycée.

Un accusé de réception vous est remis.

Fin juin-début juillet, vous recevez la notification d'affectation par courrier remis par le lycée d'accueil. Vous devez ensuite inscrire votre enfant dans le lycée indiqué soit par le téléservice d'inscription soit directement auprès du secrétariat du lycée.

CADRE A	Établissement d'origine (code UAI et cachet)	Classe d'origine <input type="checkbox"/> 3 ^e Générale <input type="checkbox"/> 3 ^e SEGPA <input type="checkbox"/> 3 ^e Prépa-Métiers <input type="checkbox"/> 3 ^e Agricole Autre préciser :	Décision d'orientation en fin de 3 ^e <input type="checkbox"/> 2 nd e générale et technologique <input type="checkbox"/> 2 nd e professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP
	Langues vivantes suivies LV 1 : LV 2 :	Élève Boursier : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Zone géographique de résidence 	
CADRE B	Identifiant National Elève (N° INE) :		
	Nom Prénom		
	Date de naissance ___/___/_____ Sexe F / M Adresse		
	Code Postal Ville		
	En cas de déménagement, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre les pièces justificatives demandées par la DSDEN d'accueil) :		
1 ^{er} représentant légal (Nom-Prénom) : 2 ^e représentant légal (Nom-Prénom) :			
Tel : Tel :			
Courriel : Courriel :			

Demande d'admission de l'élève et de sa famille					[*] Rayer la mention inutile	
	CODE VCEU (administration)	FORMATION DEMANDEE	ETABLISSEMENT DEMANDE (Nom et Ville)	APPRENTISSAGE*	INTERNAT*	
CADRE C	VCEU 1			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 2			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 3			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 4			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 5			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 6			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 7			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 8			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 9			Oui - Non	Oui - Non	
	VCEU 10			Oui - Non	Oui - Non	

Disciplines (moyennes des évaluations converties pour l'année en cours) (*) concerne les élèves de 3 ^e SEGPA, Prépa-Métiers, Agricole (selon les cas)							
Français	Maths	LV1	Ph-Chimie	SVT	EPS	Sc.&Techno (*)	
Arts Plast	Ed. Music.	Techno	LV2	Hist-Géo + EMC	Dec. Prof. (*)	Bio-Ecologie (*)	
Compétences du socle (10, 25, 40 ou 50 selon le niveau d'acquisition)							
Langue française	Langues étrangères / langues régionales	Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	Langages des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen	Systèmes naturels et systèmes techniques	Représentations du monde et activité humaine				

Fait à le / / 2023 Signature des représentants légaux ou de l'élève majeur :

DEMANDE DE DEROGATION (A renseigner uniquement en cas de vœu pour une 2 nd e GT dans un lycée public hors secteur)											
CADRE E	Vœux concernés									Motif(s) de la demande	Pièces justificatives à joindre
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
										Article D211-11 du code de l'éducation : « lorsque les demandes de dérogation excèdent les possibilités d'accueil, l'ordre de priorité de celles-ci est arrêté par le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale » sur la base des motifs suivants :	
										Elève souffrant d'un handicap	Décision de la commission des droits et de l'autonomie
										Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Certificat médical
										Elève boursier	Notification de bourse 2021-2022 + Avis d'imposition 2021 de la famille ou de chacun des parents
										Elève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement	Certificat de scolarité
										Domicile situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	Justificatif de domicile
										Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier	En fonction des vœux exprimés ci-dessus
										Autre : développer le ou les motifs et joindre éventuellement les pièces justificatives	

Fait à le / / 2023 Signature des représentants légaux ou de l'élève majeur :